



CHOOSE PARIS REGION

QUESTIONS / REPONSES

MARCHE n°2026-05

**SERVICE D'ASSURANCES DE PERSONNES : PRESTATIONS D'ASSURANCES
« PREVOYANCE » ET « COMPLEMENTAIRE SANTE » POUR LE PERSONNEL DE
CHOOSE PARIS REGION**

AO

Date limite de remise des offres : Mardi 15 septembre 2026 – 17h

Question 1 05/08/2026 11:47	Il nous semble qu'une rente de conjoint est souhaitée, or sauf erreur, le cahier des charges ne mentionne pas le niveau de cette rente, pouvez-vous le préciser ?
Réponse	La garantie « rente conjoint » est mentionnée au CCTP à titre de garantie souhaitée, mais elle ne fait pas l'objet, dans le cadre de la présente consultation, d'une définition technique détaillée ni d'exigences minimales obligatoires. Les candidats conservent la faculté de proposer, à titre d'amélioration libre, une garantie de rente conjoint, avec les modalités qu'ils jugent appropriées, dans le respect de l'économie générale du régime et de l'équilibre tarifaire de leur offre. Cette amélioration éventuelle ne fera toutefois pas l'objet d'une pondération ou d'une notation spécifique dans le cadre des critères de jugement des offres. Il est également précisé que : • les candidats ne sont pas tenus de proposer cette garantie pour que leur offre soit considérée comme régulière ; • la présence ou l'absence d'une garantie de rente conjoint, ainsi que ses modalités éventuelles, ne seront pas prises en compte dans l'analyse ni dans la notation des offres. • le cas échéant, la mention par un candidat d'une garantie de rente conjoint dans son offre ne sera pas regardée comme une variante au sens du règlement de la consultation et ne fera l'objet d'aucune évaluation spécifique.
Question 2 05/08/2026 11:50	Pour le lot SANTE, pouvez-vous confirmer qu'il n'y aura qu'une seule option et pas trois ?
Réponse	Une seule formule de garanties sera retenue par l'Agence (offre de base, et le cas échéant une des prestations supplémentaires éventuelles). Cette formule s'appliquera pour l'ensemble des collaborateurs de l'Agence.
Question 3 05/08/2026 11:53	Pour le lot PREVOYANCE, nous avons connaissance uniquement des enfants pour 43 salariés, soit près de la moitié de l'effectif. Pouvez-vous confirmer ou préciser s'il y a des enfants en plus ?
Réponse	Selon le tableau transmis dans le document 0.0 CC_Commun à tous les lots, 49 collaborateurs de l'agence ont des enfants contre 43 sans enfant. Le tableau est à jour au 30 juin 2026. En précision, cela représente 92 enfants, dont 78 ont moins de 28 ans.
Question 4 06/08/2026 11:41	Pourriez-vous nous communiquer les garanties actuelles en santé ?
Réponse	Les garanties actuelles en santé, sont celles de l'option 3 Syntec.
Question 5 14/08/2026 12:30	Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer le nombre de retraités et portabilités actuellement couvert par le contrat santé. Egalement, merci de bien vouloir nous confirmer la rémunération de 22,8k€/an de votre présidente.
Réponse	Il y a actuellement 31 personnes en portabilité sur le contrat santé actuel.

	Les rémunérations brutes annuelles des collaborateurs de l'agence, y compris ses dirigeants, sont indiqués dans le document : 4.0_Dossier technique_Tableau démographique_anonymisé.
--	--